

PNEUMATIQUES



Vos Avantages

- Confort de conduite et sécurité accrue
- Budgétisation du poste des pneumatiques
- Facilité pour les collaborateurs
- Remplacement effectué dans le réseau de marque du véhicule

Les "Plus" OVERLEASE

- Options Hiver pour une meilleure sécurité
- Prestation complète, démontage, montage, équilibrage



Principes

Alliez confort et sécurité grâce à la prestation "Pneumatiques".

Après avoir déterminé, au début du contrat, le nombre de pneumatiques dont vous allez avoir besoin, 3 formules sont proposées :

- Pneumatiques Classiques
- Pneumatiques Hiver
- Roues Hiver

Prestation

Le changement de pneumatiques peut se faire dans tout le réseau agréé Renault où des spécialistes sont à la disposition du client.

Le nombre de pneumatiques est fixé au début du contrat, en fonction de la loi de roulage du client et peut être adapté au kilométrage constaté.

- Le changement de pneumatiques se fait par deux (train de pneus).
- La fourniture de nouveaux pneus ne se fait pas obligatoirement dans la même marque que ceux montés à l'origine.

■ En cas de prestations pneumatiques hiver, leur conservation pendant la période non utilisée est effectué par le collaborateur et sous son entière responsabilité.

■ Le remplacement des pneumatiques se fait en fonction de l'usure normale (si le rainurage est inférieur à 2 millimètres) ou lors d'une crevaison non réparable.

■ Pour les roues et pneus hiver, la prestation prend en charge le 1^{er} montage/démontage des roues/pneumatiques.

■ Prise en charge des crevaisons.

Options possibles

■ Pneumatiques Standards (classiques)

Remplacement des pneumatiques en conformité avec les préconisations du constructeur, y compris équilibrage, dans la limite du nombre de pneumatiques souscrits dans le cadre de l'option.

■ Pneumatiques Hiver

Remplacement des pneumatiques hiver, premier montage / démontage et équilibrage, dans la limite du nombre de pneumatiques souscrits dans le cadre de l'option.

■ Roues Hiver

Fourniture et première pose des roues équipées de pneumatiques hiver et de jantes tôle, dans la limite du nombre de roues souscrites dans le cadre de l'option.

Paielement

Le montant de la prestation indiqué dans le contrat, est réglé en même temps et dans les mêmes conditions que le loyer financier.